

PREMIER MINISTRE

Elus/Cab	X	
DGS		
AG/CCAS		
ST/Urba		
RH		
Finances		
Marchés		
Jeunesse		
P. Enfance		
PM		
Restauration		
Sports		
Entretien		
Ad /Régie		

*Le Chef de Cabinet*

13 JUL. 2016

Paris, le

Références à rappeler :  
CAB IV/3 - VC/  
R082431.01.1

Monsieur le Maire,

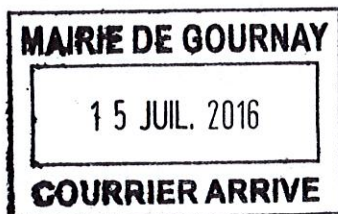
Vous avez appelé l'attention du Premier ministre sur le constat de carence dont fait l'objet votre commune, dans le cadre de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU). L'essentiel du territoire de Gournay-sur-Marne se situant en zone inondable, vous estimez ne pas pouvoir atteindre l'objectif de 25 % de logements sociaux.

Monsieur Manuel VALLS a bien pris note de votre démarche et des arguments qui la motivent.

Comme vous le savez, le gouvernement attache une grande importance au développement du logement social et au respect des obligations légales imposées par la loi SRU.

J'ai donc transmis votre correspondance à Monsieur Thierry REPENTIN, Délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat, en lui demandant d'examiner la situation de votre commune et d'étudier avec vous les solutions envisageables au problème que vous soulevez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Pour le Premier ministre

Sébastien GROS  
Chef de Cabinet

Monsieur Eric SCHLEGEL  
Maire de Gournay-sur-Marne  
10, avenue du Maréchal Foch  
BP 11  
93460 GOURNAY-SUR-MARNE